



CIVISME



La Dordogne lance une action coordonnée pour soutenir le peuple ukrainien

Suite à l'attaque lancée par la fédération de Russie contre l'Ukraine et ses conséquences pour son peuple, un vaste élan de solidarité s'organise en Europe et en Dordogne. C'est dans ce contexte que l'Union des Maires et du Conseil départemental de la Dordogne ont décidé de lancer une action coordonnée à l'échelle du département afin d'apporter un soutien concret au peuple ukrainien.

Publié le 02 mars 2022

L'action coordonnée portée par l'Union des Maires et du Conseil départemental de la Dordogne s'articule autour de deux axes essentiels : la collecte de produits de première nécessité et le recensement de logements en vue de l'accueil de réfugiés.

Cette initiative de solidarité a été lancée officiellement mercredi 2 mars 2022, à l'occasion d'une conférence de presse à laquelle participaient le président du Conseil départemental Germinal Peiro, le président de l'Union des Maires Bruno Lamonerie, le Préfet de la Dordogne Jean-Sébastien Lamontagne, la sénatrice Marie-Claude Varailles, le président de la CAB Frédéric Delmarès, la maire de Périgueux Delphine Labails, le maire de Sarlat Jean-Jacques de Peretti et la maire de Nontron Nadine Herman-Bancaud.

L'aide aux victimes et aux civils qui ont pris le chemin de l'exil

Un appel à la collecte est lancé par l'Union des Maires et le Département auprès des Périgourdins, à destination des victimes civiles de la guerre. Il concerne dans un premier temps des produits de première nécessité (une liste avait été envoyée par mail aux maires et présidents d'EPCI par le président de l'UDM 24).

Modalités d'action

Les dépôts ont été effectués auprès des mairies dans les sept jours suivant le lancement de l'appel. Charge ensuite à ces dernières de regrouper les dons auprès de leur Communauté de communes respective le jeudi 10 mars.

Les services du Département se sont chargés ensuite de collecter et d'acheminer l'ensemble de <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/la-dordogne-lance-une-action-coordonnee-pour-soutenir-le-peuple-ukrainien-22331973?>

Les services du Département se sont chargés ensuite de collecter et d'acheminer l'ensemble de ces produits à partir du 11 mars sur un site de stockage départemental. Les organismes humanitaires partenaires (ONG internationales) seront ensuite chargées de la logistique d'acheminement vers l'Ukraine.

A cet effet, un mail spécifique avait été créé pour répondre aux questions sur ce point : france-ukraine-ravitaillement@dordogne.fr

La générosité des Périgourdins

A la suite de l'initiative lancée le 1^{er} mars, les Périgourdins ont fait preuve d'une générosité exceptionnelle. Moins d'une semaine après, les volumes collectés se sont révélés extrêmement importants.

Leur acheminement et leur stockage ont débuter dès cette fin de semaine avec l'appui des moyens du Conseil départemental de la Dordogne. Ces opérations lourdes doivent vraisemblablement prendre plusieurs jours.

Afin de faciliter leur réussite, il a été demandé aux communes et aux communautés de communes d'effectuer un premier tri en trois grandes catégories (vêtements ; denrées alimentaires ; matériel logistique) et de les conditionner autant que possible en cartons étiquetés.

De même, il a été demandé de requalifier les dons, ceux-ci devant être strictement limités aux besoins exprimés sur place par les autorités des pays limitrophes de l'Ukraine et relayés par les organisations non-gouvernementales (ONG).

Des produits d'hygiène et de soins

C'est la raison pour laquelle il a été demandé aux Périgourdins de conserver chez eux les dons de vêtements et de denrées alimentaires, ceux-ci ne s'avérant plus nécessaires dans l'immédiat.

Les nouveaux besoins urgents concernent essentiellement du matériel spécifique, tels que des dispositifs médicaux de secours, des produits d'hygiène, des lampes ou des groupes électrogènes.

Le Département et l'UDM ont invité les Périgourdins et les collectivités à poursuivre l'élan de solidarité en cours mais en privilégiant désormais, soit les dons financiers à destination des ONG, soit des dons en matériel listés ci-dessous.

Les demandes concernent notamment des produits d'hygiène :

- › Brosses à dents
- › Dentifrice
- › Couches
- › Lait maternisé
- › Rasoirs et mousse à raser
- › Serviettes hygiéniques
- › Savons, shampoing et gels douche

L'approvisionnement en électricité est perturbé dans l'ensemble de l'Ukraine. Les structures d'accueil, ainsi que les structures médicales souffrent d'une importante pénurie en énergie, ce <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/la-dordogne-lance-une-action-coordonnee-pour-soutenir-le-peuple-ukrainien-22331973?>

qui impacte leur fonctionnement.

Afin de pouvoir continuer leurs opérations, ces structures ont des besoins spécifiques suivants :

- › **Groupes électrogènes (puissance de 3 kva à 60 kva)**
- › **Grosses torches électriques (avec piles ou à recharge)**
- › **Lampes frontales**
- › **Éclairages d'appoint**
- › **Rallonges**

En complément, les hôpitaux ont particulièrement besoin d'équipements médicaux :

- › **Gants à usage unique**
- › Masques chirurgicaux
- › Pansements
- › Solutions antiseptiques
- › **Pousse-seringues**
- › **Défibrillateurs**
- › **Moniteurs multiparamétriques**
- › **Respirateurs**

Les populations civiles qui assurent la continuité de fonctionnement de ces infrastructures, ainsi que les services de secours dans les zones de conflit, ont également besoin du matériel suivant :

- › **Sacs de couchage (pour températures inférieures à 0°C)**
- › Lits de camp
- › **Tapis de sols**
- › **Gilets à poche (type gilet de pêche)**
- › **Rations de survie (sèche)**
- › **Casques de protection, pour les équipes de secours**
- › **Talkie-Walkie (grande portée)**

Un premier convoi national de la Protection civile, partenaire de l'AMF, est parti en direction de Lublin (Pologne). D'autres convois se préparent pour les jours et les semaines à venir et les contributions des Périgourdins y seront intégrées.

L'accueil des réfugiés

Outre la collecte de produits de première nécessité et de denrées, la question de l'accueil des réfugiés se prépare dès aujourd'hui. Un travail de recensement des logements vacants dans les communes a été lancé par l'Union des maires. Ce recensement de l'offre de logement est coordonné par les services de l'Etat via la Préfecture.

A cet effet, un mail spécifique est créé pour répondre aux questions sur ce point : pref-france-ukraine-hebergement@dordogne.gouv.fr

L'action du Département

Pour sa part, le Département a d'ores et déjà recensé plusieurs lieux d'hébergement susceptibles <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/la-dordogne-lance-une-action-coordonnee-pour-soutenir-le-peuple-ukrainien-22331973?>

d'accueillir des réfugiés ukrainiens comme par exemples des structures spécifiques telles que Clairvivre, des centres d'hébergement saisonniers (centre de vacances de Rouffiac, centre de vacances de Montignac).

L'Office public Périgord Habitat pourrait également proposer des logements vacants inoccupés.

Enfin, un appel à l'accueil chez l'habitant pourra être envisagé en cas de nécessité et en fonction du flux des arrivées.